

SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE



Il est recommandé aux enfants et adolescents de 6 à 17 ans d'atteindre au moins 60 minutes par jour d'activité physique d'intensité modérée tout en limitant le temps sédentaire, en particulier devant les écrans.

D'après une étude inédite intitulée « Inverser les courbes » menée à l'initiative du professeur François Carré, la capacité physique des pré-adolescents continue de baisser. Face à ce déclin, l'étude confirme qu'inverser cette courbe négative est possible et représente un enjeu majeur de santé publique.

C'est en quoi le centre de ressources travaille en collaboration avec des établissements scolaires pour **sensibiliser les plus jeunes aux méfaits de l'inactivité physique et de la sédentarité.**

Engagé dans la démarche ICAPS (Intervention auprès des Collégiens centrés sur l'Activité Physique et la Sédentarité), le centre de ressources accompagne les établissements scolaires sur **une triptyque d'intervention** :

Les composantes individuelles du jeune via notamment la passation de bilan de forme et de tests de condition physique, l'animation de temps de sensibilisation, la mise en activité via l'organisation de cycle d'AP/APS... ;
L'accompagnement des établissements scolaires dans l'aménagement de la cours ou de la classe afin de favoriser les comportements favorables à la santé ;
La sensibilisation des familles et des amis des jeunes scolarisés.

Dans le but notamment d'augmenter le taux d'activité physique quotidien et de réduire le temps d'écran des jeunes.

Pour obtenir plus d'informations, contactez-nous via le **[formulaire de contact](#)**.

